

# **Conservatoire : l'état des lieux fait par Serge Ezdra, président de l'association "Les Parents du Conservatoire du Centre de Paris" (23/04/03)**

Serge Ezdra nous a transmis les informations suivantes :

« Certains d'entre vous ont peut-être été informés que Christophe Girard présenterait les nouveaux directeur et président du Conservatoire, le 30 avril à 18 heures à la salle André Girard. Cette nouvelle est exacte, mais la réunion n'est pas publique : elle est réservée aux élus des 4 arrondissements, aux membres du Conseil d'administration, aux professeurs et aux membres du Conseil intérieur consultatif. Je crois avoir compris que le cabinet de Christophe Girard lui avait demandé la réunion du 30 soit ouverte à tous et que de Herrera a expliqué que la salle André Girard ne pouvait contenir 800 parents, je ne sais combien de profs et de personnel, sans compter les grands élèves. Il a donc dit qu'il fallait que la Ville trouve une grande salle, ce qui n'a manifestement pas été fait.

J'y serai en tant que membre du Conseil d'administration, à ce titre je m'engage à demander, au moins à la rentrée, une présentation à tous les parents et aux élèves. Je suis aussi prêt à me faire le relais de questions que vous souhaiteriez poser ce soir-là. N'hésitez donc pas à me les faire parvenir.

Quelques autres infos :

1) Le nouveau directeur s'appelle M. CYFERSTEIN. Il vient du conservatoire d'Aubervilliers / La Courneuve. Il prendra ses fonctions à la rentrée. D'ici-là, M. De Herrera reste en place.

2) Le nouveau Président, M. DUBOS, est déjà en poste. Il est actuellement secrétaire général de Vivendi Universal.

3) L'APEC, Association des parents d'élèves du conservatoire, a été dissoute. Les deux associations rivales étant officiellement enregistrées sous les mêmes nom et numéro, elles sont donc, de facto, toutes deux dissoutes.

4) Avec quelques parents, nous avons créé une nouvelle association, désormais enregistrée, "Les Parents du Conservatoire du Centre de Paris", dont j'ai accepté de prendre la présidence et dont Dominique Magniette, que vous connaissez tous, est secrétaire. Du coup, et même si une autre association était créée, nous allons retrouver la capacité d'agir au sein du Conservatoire (affichage, réunions, permanences). Une Assemblée générale sera organisée dès que possible.

5) Une bourse aux livres de formation musicale va être organisée par le conservatoire lui-même.

6) Nous avons rencontré Mme Bertinotti, maire du IVème. Pour l'instant, elle souhaite simplement ouvrir une antenne du Conservatoire du centre, probablement rue des Francs-Bourgeois, à la limite IIIe/IVe. Elle est ouverte à la discussion sur les activités et/ou niveaux

qui pourraient y être installés. De façon plus générale, elle souhaite que l'on parle enfin de politique musicale et que le conservatoire s'ouvre davantage sur le quartier.

7) Nous allons rencontrer les élus des autres arrondissements, mais aussi Alain Le Garrec à propos de la place du conservatoire dans le projet de rénovation des Halles. Même si nous mesurons l'inutilité des frais qui seraient engagés d'ici-là, compte tenu des très mauvaises conditions d'accueil des élèves, en particulier en danse, nous pensons qu'une solution transitoire doit être trouvée. La moins onéreuse serait sans doute de récupérer les locaux contigus de l'ancienne radio.

8) L'audit (plus exactement enquête interne) sur la gestion précédente ne sera pas publié. Cette fois, j'ai pu obtenir des explications concordantes de Mme Bertinotti et de M. Bureau, adjoint à la culture du IIe : comme tous les audits commandés par la Ville sur la gestion précédente, il ne peut être publié qu'après avis de la Commission d'accès aux documents administratifs. Compte tenu du fait que des personnes sont nommément visées, celle-ci ne donnerait pas son accord. La seule possibilité de publier serait donc d'agir en justice (cf les frais de bouche). La Mairie ne le juge pas souhaitable car l'issue lui semble incertaine : en dehors du non respect des règles relatives à l'organisation de spectacle, déjà jugé, les directeur et présidente précédents n'ont fait qu'utiliser les failles du système existant. Je souhaite que ces arguments soient exposés aux Parisiens, qui ont le droit de savoir pourquoi l'engagement de transparence n'est pas tenu.

9) Une subvention exceptionnelle devait être votée hier par les 4 arrondissements, avant le Conseil de Paris, notamment pour couvrir les frais liés aux contentieux en cours. J'ai cru comprendre qu'un arrondissement avait pris du retard, quelqu'un a-t-il des infos à ce propos ?

10) La réforme globale du statut des conservatoires devrait permettre d'abandonner le statut actuel d'association, totalement inadapté, pour aller vers une gestion directe par la Ville. Pouvons donc nos élus à accélérer le mouvement ! »